

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
CDE - Centre de droit économique

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Aix-Marseille université - AMU

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Aurore-Angélique Hyde, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Aurore-Angélique Hyde, université de Reims Champagne-Ardenne —
URCA

Experts :

M. Sébastien Bernard, université Grenoble Alpes — UGA
Mme Sandrine Drapier, Le Mans Université
Mme Myriam Roussille, Le Mans Université

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de droit économique
- Acronyme : CDE
- Label et numéro : UR 4224
- Composition de l'équipe de direction : M. David Bosco

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

p_panels scientifiques de l'unité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Centre de Droit Économique (CDE), aujourd'hui dirigé par le Professeur David Bosco, a été fondé en 1983 par le professeur Jacques Mestre qui en est demeuré le directeur jusqu'en mars 2011. Le Professeur David Bosco a succédé aux professeurs Cyril Bloch et Fabrice Rizzo en mars 2021.

Constitué par une équipe unique de recherche, le CDE coordonne tous les travaux de l'université Aix-Marseille en Droit économique.

Initialement tourné vers le droit des affaires, son domaine de recherche s'est élargi aux nouveaux champs disciplinaires de la régulation et ses thématiques sont désormais très variées : droit des obligations et contrats d'affaires ; marchés et concurrence ; droit commercial et des sociétés ; droit des entreprises en difficulté ; droit international et comparé des affaires ; propriétés intellectuelles, nouvelles technologies et économie numérique ; contentieux économique ; droit maritime, aérien et des transports ; banque, finance et patrimoine ; droit du sport ; droit de l'environnement et développement durable.

Depuis 2022, les onze pôles du CDE se sont accordés pour travailler sur un programme de recherche autour de « l'entreprise, source de droit économique ».

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Depuis 2011, l'unité est principalement située à Aix-en-Provence, sur le site Robert Schuman de la faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université, et plus précisément à l'espace René Cassin (5 av. Robert Schuman, 13 100). Si la plupart des activités du CDE sont localisées sur ce site, certaines, en particulier celles liées au droit bancaire, au droit du sport, au droit du développement durable et de l'environnement sont localisées sur le site de Marseille Canebière.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CDE est impliqué dans le fonctionnement de la Fédération de recherche de l'établissement, ainsi que dans les travaux de l'École doctorale (ED 67) d'Aix-Marseille Université.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	11
Maîtres de conférences et assimilés	25
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	37
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	8
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	103
Sous-total personnels non permanents en activité	163
Total personnels	200

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Aix-Marseille Université	36	0	1
Total	36	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	301,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	31,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	0,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	16,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	42,0
Total en k euros	390,0

AVIS GLOBAL

Le bilan du CDE est excellent à de nombreux égards : sa production scientifique est dense (voire impressionnante), riche et variée ; les manifestations scientifiques organisées sont nombreuses et à fort rayonnement national voire international, révélant le fort dynamisme du centre.

L'impression générale est celle d'une unité de très bonne qualité, avec une production très solide tant sur le plan quantitatif (au total, sur la période considérée, on dénombre plus de 1500 livrables de toute nature : articles de fond, notes d'arrêt et chroniques, contributions d'ouvrage collectifs, etc.) que qualitatif (publications dans les meilleures revues juridiques). Cette production scientifique contribue à renforcer la visibilité de l'unité sur ses thématiques variées (droit des obligations et contrats d'affaires ; marchés et concurrence ; droit commercial et des sociétés ; droit des entreprises en difficulté ; droit international et comparé des affaires ; propriétés intellectuelles, nouvelles technologies et économie numérique ; contentieux économique ; droit maritime, aérien et des transports ; banque, finance et patrimoine ; droit du sport ; droit de l'environnement et développement durable). La production scientifique du CDE se caractérise également par sa grande originalité (regard panoramique unique en France sur le droit des affaires et tous les domaines du droit économique ; programme novateur de recherche collective « L'entreprise source de droit économique »). Elle est également équilibrée (une seule équipe pluridisciplinaire).

Si l'activité est principalement développée au niveau national, elle s'illustre néanmoins également à l'échelle internationale (organisation de nombreuses manifestations scientifiques à dimension internationale ou européenne ; co-publications avec des chercheurs étrangers de renommée internationale ; partenariats avec des universités étrangères).

L'unité est bien structurée. La communauté de jeunes chercheurs y est intégrée de manière très satisfaisante. Tous les enseignants-chercheurs sont impliqués. En somme, l'unité parvient à fédérer de nombreuses énergies. La vie de l'unité apparaît stimulante pour tous les membres rencontrés lors des entretiens, même si la mise à disposition d'un lieu consacré aux doctorants du CDE serait un atout supplémentaire.

Le CDE est par ailleurs très bien inséré et cela depuis longtemps dans le monde socio-économique et dispose de partenariats solides (entreprises de la région et éditeurs juridiques ; proportion importante de doctorants financés par des conventions Cifre passées avec des cabinets d'avocats). L'unité diffuse largement le fruit de sa recherche à destination des professionnels ; sa communication à l'égard du grand public pourrait être améliorée en actualisant plus fréquemment les informations présentées sur son site Internet.

À l'avenir, le CDE pourrait, d'une part, renforcer davantage son attractivité en répondant à des appels à projets de type ANR alors qu'il ne l'a pas fait au cours des cinq dernières années. Pour ce faire et afin de mener à bien les nombreux projets de l'unité, un renforcement des personnels d'appui à la recherche s'avère indispensable. D'autre part, il serait opportun que le CDE formalise, lorsque cela s'y prête, les liens qu'il entretient avec son environnement socio-économique.

Une attention particulière mérite également d'être accordée au taux élevé d'abandon de thèse (près d'un tiers des doctorants au cours de la période examinée).

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Hormis l'incitation visant à répondre à des appels à projets, l'unité a bien pris en compte les recommandations du précédent rapport puisque :

- Une véritable politique scientifique a été élaborée ;
- La production scientifique à l'échelle internationale a été développée ;
- Les partenariats sont pérennes ;
- Un conseil de laboratoire a été mis en place et il se réunit régulièrement ;
- Les ressources financières de l'unité sont bien identifiées ;
- Les liens avec le master droit des affaires ont été renforcés.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

L'unité dispose de ressources budgétaires et matérielles satisfaisantes. Si le budget alloué par l'université est assez faible (50 000 euros) eu égard à la taille et au dynamisme de l'unité, des ressources propres ont pu être mobilisées auprès des acteurs du monde économique tant et si bien que l'unité parvient à doubler ses ressources annuelles. En revanche, les moyens humains de l'unité ne sont pas suffisants s'agissant des tâches administratives et/ou d'appui à la recherche, cette faiblesse handicapant le CDE pour répondre à des appels à projets de type ANR.

L'unité dispose d'une politique de recherche particulièrement incluyente puisque toutes les thématiques du centre y trouvent leur place. Elle fait véritablement consensus auprès de tous les membres et apparaît comme le résultat d'une réelle concertation même si elle a été engagée par le directeur du centre. Le projet global de recherche — à la fois actuel et prospectif — se décline en axes appelés à se nourrir mutuellement.

L'unité s'est dotée d'un règlement intérieur qui précise les modalités de son fonctionnement. Outre ce règlement, il est manifeste que l'unité fonctionne en très bonne intelligence, de manière collégiale. Il règne une excellente entente entre tous ses membres.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe d'enseignants-chercheurs du CDE a été en partie renouvelée dans le corps professoral, grâce à des entrants venus remplacer des départs à la retraite notamment, et à quelques créations de postes, de sorte que l'effectif global a été augmenté de trois collègues par rapport à la période antérieure d'évaluation.

Au 31/12/2021, l'effectif se répartit comme suit : dix-sept professeurs d'université dont onze en activité au CDE, 27 maîtres de conférences dont 25 en activité au CDE, huit enseignants-chercheurs non permanents, 103 doctorants et une personne en appui à la recherche.

La dotation est globalement correcte.

Sur le plan matériel, l'unité bénéficie de moyens logistiques satisfaisants au regard du nombre important de ses effectifs : 373 m² de locaux mis à disposition équipé informatiquement (partagés avec l'Institut de droit des

affaires), un espace de travail partagé et une bibliothèque commune. Chaque enseignant-chercheur bénéficie d'un poste informatique affecté et de bureaux mutualisés.

Sur le plan financier, l'unité dispose d'une dotation récurrente de 50 000 € (45 000 € + 5 000 € pour les dépenses d'investissement), jugée « satisfaisante », et parvient à récolter des ressources financières supplémentaires, en mobilisant des partenaires, notamment lors des manifestations scientifiques qu'elle organise.

Les ressources financières récurrentes, provenant de l'établissement, sont relativement constantes depuis 2016, si on ressort la masse salariale brute pour toute l'unité, intégrée en 2021 dans le calcul présenté.

Par ailleurs, un effort important est réalisé par les membres de l'équipe pour rechercher des financements propres, au soutien de leurs activités, dans un souci de diversification des financements ; ceux-ci proviennent des différentes activités accomplies par l'unité. Cela passe notamment par la participation d'entreprises privées aux manifestations (Banque Thémis, société d'édition Lexis360). Enfin, parmi les ressources propres, l'unité dispose de droits d'auteur, mais ces ressources sont irrégulières. Sur la période, elles s'élèvent à 47 k€.

Les ressources financières réunies par l'unité témoignent du dynamisme de l'équipe de recherche, car le système repose grandement sur une bonne intelligence collective entre tous les enseignants-chercheurs.

Points faibles et risques liés au contexte

Le principal point faible essentiel concerne les ressources humaines mises à disposition du CDE. En effet, seule une personne en charge des tâches administratives se consacre au CDE, ce qui est manifestement insuffisant au regard de l'intensité de l'activité de recherche (colloques et séminaires) et d'encadrement de la recherche (soutenances de thèse) ainsi que du nombre de doctorants (87 actuellement).

En l'état, l'absence de personnel en appui à la recherche rend difficile, voire inenvisageable, la recherche de fonds propres à travers la participation à des appels à projets.

L'absence d'un lieu consacré aux doctorants du CDE a été regrettée lors des entretiens.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Après en avoir débattu en conseil de laboratoire, le CDE a adopté un programme de recherche valable pour la période 2020-2024. Intitulé, « L'entreprise source de droit économique », ce programme propose une formalisation bienvenue des objectifs scientifiques que s'assigne l'unité de recherche.

L'orientation générale consiste à mettre en lumière les nouvelles formes de normativité dans le monde socio-économique par la sécrétion de règles internes et externes à l'entreprise. Le rapport d'auto-évaluation précise qu'il s'agit de faire apparaître l'impact des règles et actions des entreprises sur leur environnement normatif, de mettre notamment en lumière de nouvelles formes de normativité (développement de la *compliance*, réflexion sur la « raison d'être » des entreprises par exemple).

Ce programme de recherche, porté par la direction, a été débattu lors de l'élection de cette dernière.

Ces objectifs scientifiques ont été définis à partir d'une connaissance indiscutable de l'environnement académique et socio-économique. Le CDE constitue en effet l'une des grandes unités reconnues dans le domaine du droit des affaires. Les liens qu'il a tissés, souvent depuis de très nombreuses années, avec des acteurs tant nationaux qu'internationaux en témoignent. Au plan national, des coopérations existent notamment l'association Henri Capitant, l'association française d'étude de la concurrence, le CN2PI, le cercle K2 et l'association Droit et commerce. Au plan international, des collaborations scientifiques existent notamment avec l'université de Montréal (Canada), l'université de Wurzburg (Allemagne) ou encore l'université de l'Illinois (Chicago Kent, États-Unis d'Amérique). S'agissant de son environnement socio-économique, des rapports réguliers existent tant avec plusieurs entreprises (Microsoft, Port de Marseille, Crédit Agricole...) qu'avec les grands éditeurs juridiques (Dalloz, Lextenso, Lexis Nexis).

Points faibles et risques liés au contexte

Si le CDE a fait le choix — bienvenu — de ne plus formaliser en équipes internes les onze thématiques sur lesquelles il travaille (Droit des obligations et contrats d'affaires — Marchés, concurrence — Droit commercial et des sociétés — Droit des entreprises en difficulté — Droit international et comparé des affaires — Propriétés intellectuelles, Nouvelles technologies et Économie numérique — Contentieux économique — Droit maritime, aérien et des transports — Banque, Finance, Patrimoine — Droit du sport — Environnement, Développement durable), il doit constamment veiller à l'articulation des travaux menés dans ces domaines avec l'orientation

scientifique qu'il a adoptée autour de « l'entreprise, source de droit économique » et les nouvelles formes de normativité.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CDE a défini collégalement sa politique scientifique à l'occasion de l'élection de sa direction. Le rapport d'auto-évaluation indique que l'unité se conforme aux règles de l'établissement mais n'a pas défini de manière individualisée une politique propre en matière de parité, d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques. Le CDE dispose d'un règlement interne et réunit à intervalles réguliers les différents organes (conseil de laboratoire, assemblée générale) institués.

Points faibles et risques liés au contexte

Si le rapport d'auto-évaluation était lacunaire sur le fonctionnement interne de l'unité, les entretiens ont permis de dissiper la plupart des interrogations ; le CDE est conscient de l'intérêt de veiller d'une part au rééquilibrage hommes/femmes de ses effectifs (au niveau PR) et d'autre part à l'accompagnement des MCF vers la HDR comme il le fait déjà pour la préparation à l'agrégation.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Le rayonnement de l'unité est particulièrement fort. Les activités de l'unité font autorité en France mais elles sont également connues à l'étranger. Le centre attire les chercheurs étrangers et l'unité a répondu à des appels de la Commission européenne, appels qu'elle n'a finalement pas remportés. Seul bémol : l'absence, à l'heure actuelle, de réponses à des appels à projets de type ANR et de projets de recherche interdisciplinaire.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

La visibilité de l'unité est assurée par des productions collectives variées, qui prennent place à la fois dans les collections du Puam mais aussi chez des éditeurs à audience nationale (Dalloz, Lexis360, Lextenso, L'Harmattan, Thomson Reuters) et internationale (Oxford University Press, Liber à Montréal).

L'unité profite du rayonnement à l'étranger de certains de ses membres (invitations de professeurs dans des universités étrangères ou des participations à des congrès à l'étranger, telles par exemple à l'université de Montréal en mai 2017, à Marrakech en avril 2018, à Chiang Maï en Thaïlande en novembre 2019...). Cette visibilité résulte aussi de manifestations scientifiques à dimension internationale ou européenne, organisée sur le site Schuman à Aix-en-Provence, comme l'illustre le portfolio joint au dossier déposé (*Challenge to the assumptions at the basis of competition law* en 2019 ; *Digitalization and Competition law séminaire franco-allemand, 2021-2022* ; *La mer Méditerranée : changement climatique et durabilité des ressources 2022*). Par ailleurs, certains membres du centre comptent des co-publications avec des chercheurs étrangers de renommée internationale.

L'essentiel des publications des membres du CDE sont certes individuelles, mais constituent des publications de référence dans le champ académique de leurs auteurs ; les membres de l'unité sont reconnus pour publier des écrits de référence dans leurs spécialités.

Au-delà de ces publications, trois à cinq membres de l'unité participent régulièrement au Conseil National des Universités, dans les deux collèges de la section 01 sur la période de référence. D'autres membres de l'unité exercent des responsabilités éditoriales, principalement dans des revues françaises de référence et cinq

enseignants-chercheurs les exercent dans des revues internationales ou étrangères (*Jus Vini, International Encyclopedia of sports law...*). Certains participent aussi à des instances de pilotage de la recherche à l'échelle internationale ou à des sociétés savantes reconnues internationalement (Association Henri Capitant, Association française d'arbitrage, Droit et Commerce, cercle K2...).

En outre, le rayonnement des membres de l'unité permet d'inviter des chercheurs exerçant dans des universités étrangères (Québec, Israël not.) tous les ans, en qualité de professeurs invités.

Enfin, l'unité a noué un partenariat avec l'université du Wurzburg et l'université franco-allemande (2021-2022).

Points faibles et risques liés au contexte

Le dynamisme de l'unité, sur le plan national et davantage encore sur le plan international, apparaît comme étant le fait de quelques-uns des enseignants-chercheurs. Les publications et participations à des colloques à dimension européenne ne concernent pas l'ensemble des onze thématiques de recherche.

Si le CDE dispose d'un rayonnement académique exceptionnel au niveau national, dans la plupart des thématiques structurantes de l'unité, sa notoriété internationale tient sur les activités significatives de certains de ses membres, ce qui constitue l'une des faiblesses du centre. Les intéressés étant peu nombreux à être actifs à l'international, le départ de l'un d'eux fragiliserait le rayonnement de l'unité à l'étranger.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose de moyens matériels pour accueillir confortablement les jeunes chercheurs et de moyens humains (cependant limités puisqu'il n'y a qu'un agent administratif alors que le nombre de doctorants est très important) pour leur offrir un bon accompagnement à la recherche.

Un nombre important de doctorants bénéficie de conventions Cifre (près d'une quinzaine au cours de la période examinée).

Des moyens sont donnés aux doctorants pour valoriser leurs recherches : ils peuvent organiser et participer à des colloques, et ils ont été accompagnés pour créer une plateforme (*Competition forum*) sur laquelle ils publient régulièrement des commentaires en anglais. Par ailleurs, des voyages d'études à l'étranger sont régulièrement organisés et financés (ex. en novembre 2022 : visite de la CJUE).

Les doctorants ont créé avec le soutien d'enseignants-chercheurs un club de l'arbitrage qui est très actif. Ils peuvent publier leurs travaux aux Puam.

L'accent a été mis sur l'ouverture à l'international, tant pour les jeunes chercheurs, doctorants ou docteurs junior, que pour les chercheurs seniors avec un programme d'invitations de l'établissement qui a permis à des chercheurs venant notamment d'Israël, du Royaume-Uni ou d'Allemagne d'être accueillis dans l'établissement. Des partenariats de recherches ont également été passés avec des universités étrangères (avec l'université de Montréal, de Wurzburg, ou de Lillinois)

Points faibles et risques liés au contexte

Les événements organisés pour accompagner les doctorants (notamment conférences de lectures et séminaires de suivi) se sont arrêtés avec la crise sanitaire et n'ont pas été relancés après.

Les données transmises par l'unité font apparaître un nombre très élevé d'abandons (48, soit près d'un quart des doctorants inscrits au CDE cours de la période examinée).

Par ailleurs, sur le plan matériel, les doctorants ne bénéficient pas d'une salle de travail spéciale suffisamment grande. Ils ont certes accès à une bibliothèque partagée avec le Centre de droit privé mais il ne s'agit pas d'un espace propre au CDE et ce n'est pas un lieu qui permette de se réunir pour discuter.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Ne s'applique pas.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne porte aucun projet financé, et ses membres ne sont impliqués dans aucun projet financé.

Il est trop tôt pour savoir si le colloque organisé en 2022 («La mer Méditerranée») ou les séminaires franco-allemands (2021/22) vont se traduire par des partenariats de long terme ou des projets de recherche communs.

L'unité n'ayant répondu à aucun appel à projet au niveau international, européen ou national, elle a effectivement une marge de progression indéniable, même si deux raisons pourraient en partie le justifier. Il s'agit, d'une part, du manque de partenariats avec des unités de recherche d'autres établissements en Europe ou hors Europe et, d'autre part, du manque de personnels d'appui à la recherche (un seul agent administratif, déjà surchargé, est pour l'instant mis à disposition du CDE), capable de monter ces projets, très exigeants en temps et en ingénierie administrative.

L'unité ne participe pas davantage à des appels à projets interdisciplinaires, lancés par les collectivités territoriales notamment, au côté d'autres unités de recherche de l'établissement.

Pourtant, les onze thématiques du CDE pourraient trouver un écho dans d'autres disciplines de l'établissement tant certaines font partie des préoccupations d'actualité (comme environnement, transport, mer) et transversales d'un point de vue disciplinaire,

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité utilise un écran tactile/tableau et un système de vidéoconférence très performant.

Le pôle Concurrence a créé une plateforme *Competition forum* (en oct. 2020) qui permet aux doctorants de publier en anglais des informations, commentaires, articles et interviews sur le droit français et qui a permis de fédérer une communauté de jeunes chercheurs en droit de la concurrence venant de différents pays.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet (pas d'équipements lourds ni compétences technologiques)

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

La production scientifique est de très haut niveau. Non seulement elle apparaît particulièrement dense, riche et variée, mais surtout elle satisfait à des critères de qualité élevés. La majorité des membres de l'unité sont impliqués dans la recherche et l'organisation des manifestations scientifiques même si tous ne le sont pas avec la même intensité. Le travail en équipe est réel et l'unité développe une véritable politique d'incitation à la recherche.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les travaux de recherches du CDE sont riches et variés. Ils couvrent quasiment l'intégralité du domaine du droit économique et en cela, le centre se distingue d'autres unités de recherche traitant plus spécifiquement du droit des affaires ou de certains aspects du droit économique comme le droit de la concurrence par exemple.

Le caractère impressionnant de la production scientifique du CDE tient aux nombreuses publications individuelles, complétées par différents travaux collectifs (publication de colloques notamment).

Le centre a su faire évoluer le regard porté sur la matière du Droit économique en intégrant dans son champ les problématiques actuelles liées aux activités numériques avec par exemple un ouvrage collectif relatif au sport et au numérique, l'organisation d'un colloque consacré à l'e-sport ou d'un colloque consacré à l'incidence du numérique sur le droit de la concurrence, ou encore des articles relatifs à l'ubérisation ou aux plateformes.

La production scientifique du centre est quantitativement très riche :

- Dix-neuf colloques ont été organisés sur la période considérée et ces colloques ont tous donné lieu à des publications.
- Au total, sur la période considérée, on dénombre plus de 1500 livrables de toute nature (articles de fond, notes d'arrêt et chroniques, contributions d'ouvrage collectifs, etc.)

Certains membres du centre ont par ailleurs des activités éditoriales dans des comités éditoriaux (ex. revue Concurrence ; Journal international de bioéthique ; revue en ligne Droit du sport) ou sont à la tête de collections aux Presses Universitaires Aix Marseille.

Par ailleurs, le centre s'est doté d'un programme de recherche pour 2020/2024 sur le thème « l'entreprise, source du droit économique » ce qui permet de recouvrir une grande partie des recherches individuelles des membres de l'unité mais va aussi conduire à travailler sur trois thèmes spécifiques :

- La numérisation de l'économie : Metavers et ubérisation (des États généraux de l'Ubérisation sont en cours d'organisation)
- L'entreprise engagée : l'entreprise vigilante (un colloque est envisagé en mars 2023) et la RGE (responsabilité géopolitique de l'entreprise)
- L'entreprise durable : programme de compliance et enjeux climatiques

Points faibles et risques liés au contexte

Rien à signaler

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

D'un point de vue quantitatif, le dossier déposé par le CDE témoigne d'une activité très intense et d'une production scientifique très soutenue, surtout en termes de publications individuelles. D'un point de vue qualitatif, les thèmes abordés couvrent l'ensemble des onze axes définis préalablement comme thématiques du laboratoire.

Points faibles et risques liés au contexte

La production scientifique est surtout individuelle, même si le CDE justifie de plusieurs travaux de recherche collective. Surtout, elle apparaît mal répartie entre les membres de l'équipe, certains membres n'ayant rien publié sur la période quand une quinzaine se partage finalement l'essentiel de la production scientifique. À cet égard, on peut noter l'absence de politique d'accompagnement pour combler le déficit de production de certains membres.

Particulièrement, en considérant la rubrique « articles scientifiques » (à partir des données de production et d'activités fournies par le CDE), 29 enseignants-chercheurs sont publiants sur un total de 44 (Professeurs

d'université et maîtres de conférences, hors associés et émérites) et dans la rubrique « commentaires d'arrêts », 22 sont publiants.

La participation des doctorants à la production scientifique de l'unité de recherche est difficile à mesurer, tant le nombre de doctorants est important (87 au jour de l'évaluation) et leur degré d'intégration probablement variable. Il aurait été intéressant de souligner le niveau de participation des doctorants non financés par le centre.

La production scientifique n'est pas répartie de manière équilibrée entre les différentes thématiques de l'unité, certains pôles sont très prolifiques (arbitrage, sociétés, concurrence, environnement entre autres), quand d'autres publient moins (transport, procédures collectives).

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a développé une plate-forme en accès libre consacrée à la recherche en droit de la concurrence (« *competition-forum.com* ») et certaines composantes du CDE (droit des transports et droit du sport) déposent des ressources en accès libre sur leur site internet ou sur le portail Hal.

Il est important de souligner que toutes les manifestations organisées par le CDE sont gratuites, ce qui est un excellent moyen de favoriser la diffusion d'une science ouverte.

Une charte éthique est en cours d'élaboration sur la base du travail réalisé par l'association Ascola notamment afin de garantir la transparence sur les intérêts privés des auteurs.

Points faibles et risques liés au contexte

Comme la plupart des publications des unités de recherche juridique, peu sont livrées en *open source* (à l'exception de celles mentionnées plus haut en droit des transports et en droit du sport). Pourtant, cette forme de publication n'est pas inadaptée à la recherche en droit et, malgré les nombreuses possibilités et intérêts à publier les productions auprès d'éditeurs privés, les habitudes évoluent. Pour autant, l'unité manifeste la volonté de s'inscrire dans la démarche d'une science plus ouverte en contribuant activement à la constitution du fonds Hal et en incitant au dépôt de publication du CDE en accès libre.

Les règles à suivre en cas de travaux issus de collaborations ou celles applicables aux relations entre doctorants et directeurs de thèse ne sont pas arrêtées à ce jour. L'unité a cependant indiqué travailler pour l'avenir à l'adoption d'un code éthique de la recherche (en s'inspirant de la charte de l'Ascola).

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

L'unité s'insère de longue date dans le monde socio-économique grâce à des partenariats avec les entreprises de la région mais aussi avec les éditeurs juridiques. L'unité compte une proportion relativement importante de doctorants financés par des conventions Cifre passées avec des cabinets d'avocats. L'unité diffuse largement le fruit de sa recherche à destination des professionnels ; sa communication à l'égard du grand public pourrait être améliorée en actualisant plus fréquemment les informations présentées sur son site Internet.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'insertion du CDE dans l'environnement socio-économique est ancienne et réelle. Elle se concrétise notamment par des partenariats avec des entreprises comme la Banque Themis et le Crédit Agricole. Des collaborations régulières existent aussi avec plusieurs éditeurs juridiques (Lexis360, Thomson Reuters...).

Plusieurs manifestations scientifiques ont, au cours de la période examinée, été organisées en partenariat avec des acteurs économiques. Peut ainsi être cité, à titre d'exemple, un séminaire organisé en 2021 avec des professionnels sur le thème des bonnes pratiques en matière de rémunération des dirigeants sociaux.

Le CDE accueille plusieurs doctorants dont les travaux sont financés dans le cadre de conventions Cifre, ce qui lui permet de nouer des relations de proximité avec les entreprises employeuses.

Points faibles et risques liés au contexte

Les collaborations avec les acteurs économiques semblent malgré tout ponctuelles, car elles sont nouées à l'occasion d'une manifestation scientifique, d'un séminaire professionnel ou du financement d'une thèse Cifre. Pourtant, la fréquence et l'ancienneté de certaines de ses collaborations pourraient justifier leur formalisation dans une convention-cadre donnant plus de visibilité à ces partenariats avec certains acteurs, à condition évidemment que cela ne compromette l'indépendance de la recherche.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité diffuse sa recherche à l'aide de publications, de colloques organisés par le monde professionnel (Droit et commerce) mais aussi de participations à des capsules du cercle K2 et des posts LinkedIn qui assurent une diffusion large dans des réseaux professionnels.

Au cours de la période examinée, l'expertise de certains membres du CDE a été sollicitée pour des auditions par des commissions parlementaires dans le cadre de la préparation de réformes législatives.

Le CDE dispose d'un site internet qui présente ses activités.

Points faibles et risques liés au contexte

Certaines rubriques du site Internet ne sont pas tenues à jour (ce qui s'explique sans doute par le manque de moyens humains mis à disposition de l'unité).

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a procédé à la refonte de son site internet afin de diffuser notamment des informations ou des liens sur les événements organisés et sur les manifestations scientifiques auxquelles le centre participe. Elle entend également développer sa présence sur les réseaux sociaux, de manière à toucher un plus large public.

Certains membres de l'unité participent, de manière individuelle, à la diffusion des connaissances au grand public, par le biais des médias traditionnels (émissions de radio, presse écrite notamment) et sur les réseaux sociaux grâce au moyen de comptes individuels (LinkedIn).

Points faibles et risques liés au contexte

Le site internet du CDE ne permet pas toujours d'accéder facilement à l'information et le compte-rendu des manifestations n'est pas actualisé suffisamment vite. Il pourrait également être utilisé pour diffuser les manifestations dans les mois à venir, les dates de parution d'événements auxquels les membres du centre vont contribuer (émissions radio, articles de presse) à destination du grand public. Pour un public plus averti, le site pourrait également servir à recenser les appels à contribution du CDE ou les soutenances à venir, ce qui suppose une mise à jour constante et un personnel pour pouvoir prendre en charge de cette actualisation.

L'unité ne participe pas à l'organisation d'événements destinés à vulgariser la science auprès du grand public (sciences en fête ou nuit des chercheurs par exemple) ou du jeune public (collège/lycée).

C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité recommande à l'unité d'œuvrer pour obtenir un renforcement du personnel d'appui à la recherche afin de formaliser des réponses à des appels à projet et d'assister la seule personne en charge des tâches administratives. Capable d'aider au dépôt de projets et de soutien auprès des nombreux doctorants du centre,

le recrutement d'un ingénieur de recherche présenterait l'avantage d'envisager de candidater à des appels à projet nationaux et internationaux, conformes à l'excellence scientifique de l'équipe.

Au regard de la taille du CDE et de ses activités, de son dynamisme, de ses projets et de ses potentialités, il apparaît au comité qu'une promotion de l'actuelle gestionnaire serait opportune ainsi qu'un recrutement en soutien. Il manque en effet au moins un personnel administratif, pour venir en soutien de l'actuel agent qui a la charge de toutes les tâches administratives liées au bon fonctionnement d'un laboratoire de cette taille (secrétariat, mis à jour du site internet, communications avec les autres unités de l'établissement, organisation des manifestations, gestion des doctorants...).

Compte tenu du nombre de doctorants actifs et impliqués dans le centre, il serait souhaitable que le CDE soit en mesure de mettre à leur disposition un lieu de vie, de réunions, d'échanges qui soit propre au CDE.

Dans le contexte du nombre important d'abandons, le comité recommande au CDE de poursuivre, de relancer et d'amplifier les différentes initiatives (petits déjeuners, conférences de lecture et ateliers), y compris au profit des doctorants qui ne sont pas toujours présents sur le site.

Des conseils ou un accompagnement dans la constitution du dossier en vue de la qualification des doctorants par le CNU pourraient par ailleurs être organisés dans un cadre collectif. Pour les docteurs qualifiés par le CNU, le comité recommande à l'unité de systématiser les entraînements aux entretiens en vue des comités de sélection MCF.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité conseille au CDE de dupliquer l'excellente idée de la plateforme mise en place avec les doctorants en matière de droit de la concurrence dans d'autres matières afin de renforcer l'attractivité internationale de l'unité.

Au regard des thématiques de recherche, des potentialités du projet global de recherche (l'entreprise, source de droits économiques), le CDE pourrait gagner en attractivité en répondant à des appels à projets (ANR...). Cela renforcerait la visibilité du centre aux yeux des pouvoirs publics.

Par ailleurs, une plus grande ouverture à d'autres disciplines et le développement de partenariats avec des universités européennes pourraient permettre de porter, ensuite, des réponses à des appels à projets, type ERC.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Au regard de la richesse de la production scientifique tant au niveau individuel que collectif, le comité estime ne pas avoir de recommandation à formuler. De plus, le projet relatif à «l'entreprise source de droit économique» laisse augurer de belles perspectives.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande de formaliser, lorsque cela s'y prête, les partenariats avec le milieu économique.

Le site du CDE mériterait une mise à jour et une communication sur les événements à venir (ce qui suppose un renfort du personnel d'appui à la recherche). La visibilité du centre ainsi que celle des enseignants-chercheurs et des doctorants en seraient ainsi renforcées.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 02 décembre 2022 à 9 h

Fin : 02 décembre 2022 à 18 h

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS



Planning entretiens du Centre de droit économique (CDE) AMU Distanciel par visioconférence — 2 décembre 2022

8 h 30 - 8 h 45	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs avec le référent technique de l'unité
8 h 45 - 9 h	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
9 h - 9 h 5	Temps de connexion
9 h 5 - 9 h 35	1^{ère} Séquence — 30 minutes Entretien à huis clos avec la direction de l'unité : David BOSCO — Directeur CDE
9 h 35 - 9 h 40	Temps de connexion
9 h 40 - 10 h 25	2^{ème} Séquence — 45 minutes Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles : Ariel Mendez, VP déléguée « Droit, Science Politique, Economie-Gestion »
10 h 25 - 10 h 35	Pause
10 h 35 - 10 h 40	Temps de connexion
10 h 40 - 11 h 40	3^{ème} Séquence — Réunion plénière — 60 minutes — 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses
11 h 40 - 12 h	Huis-clos comité/CS
12 h - 13 h 30	Pause déjeuner
13 h 30 - 14 h	4^{ème} Séquence — 30 minutes Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.
14 h - 14 h 5	Temps de connexion

14 h 5 – 14 h 35 **5^{ème} Séquence — 30 minutes**
Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants.

14 h 35 – 14 h 50 **Pause et huis-clos comité/CS**

14 h 50 – 15 h 20 **6^{ème} Séquence — 30 minutes**
Entretien final à huis clos avec la direction

15 h 30 – 18 h Entretien à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique —

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le HCERES nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au
rapport d'évaluation des experts Hcéres
N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-06

Dossier suivi par : Cécile Merle
Tél : 04 13 94 95 90
cecile.merle@univ-amu.fr

Vos réf :
DER-PUR230023000 - CDE - Centre de droit économique

Marseille, le lundi 13 février 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre mail du 23/12/2022 dans lequel vous me communiquiez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité de Recherche CDE - Centre de droit économique.

Comme demandé dans ledit mail, je vous indique qu'Aix-Marseille Université n'a pas d'observation à formuler.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric BERTON



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

